



Pour combler le déficit en infrastructures hôtelières

Près de 200 agréments pour construire de nouveaux hôtels

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4273 - Mercredi 13 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Bonne nouvelle pour les postulants aux logements aidés

La formule LPA de retour

Page 2

Amélioration de la gouvernance locale

Bedoui veut s'inspirer des modèles allemand et néerlandais

Page 3

Le cercle des représailles

Par Mohamed Habili

Maintenant que de nouvelles sanctions contre la Corée du Nord ont été adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité, il ne serait pas étonnant que Pyongyang y réponde par quelque nouvelle expérimentation, comme à son habitude. Si le doute est néanmoins permis à cet égard, du moins dans le court terme, c'est que ces sanctions sont un compromis entre les Etats-Unis d'une part, la Chine et la Russie d'autre part, c'est-à-dire nettement en deçà de celles que préconisaient les Américains, et qui elles ne visaient à rien moins qu'à couper ce pays du reste du monde. Si les Chinois et les Russes n'étaient pas là pour édulcorer le projet de résolution américain, au point de le rendre méconnaissable, le risque d'une guerre nucléaire n'aurait jamais été aussi grand. En effet, quel plus sûr moyen de pousser un pays à la guerre que de décréter contre lui un embargo en pétrole et autres produits énergétiques, le privant ainsi de la première des matières premières, celle sans laquelle rien n'est faisable ? Les sanctions sont censées avoir pour objectif d'amener l'Etat mauvais sujet à de meilleurs sentiments, à l'amender, non à le pousser au désespoir en s'arrangeant pour qu'il manque de tout. Les Etats-Unis ont tellement vu rouge à la suite du sixième test nucléaire que leur premier réflexe a été de voir comment établir autour de la Corée du Nord une sorte de mur infranchissable, sans même s'apercevoir que cela équivaldrait à lui déclarer la guerre. *Suite en page 3*

Récentes mesures de sécurité prises dans le secteur

Concilier contrôles et facilités, un défi pour la douane



PRVD. R.

Le DG des Douanes algériennes a introduit récemment de nouvelles mesures de sécurité afin d'améliorer les conditions et techniques de surveillance dans le secteur. En conséquence, en l'espace de cinq années, le délai de dédouanement moyen pour les passagers véhiculés dans les ports est passé de 2h30 à 49 minutes. Une avancée encourageante. Néanmoins, pour concilier contrôles de qualité et facilités, cela reste difficile, selon les responsables. *Lire page 2*

L'historien Alain Ruscio évoquant l'Emir Abdelkader

Un geste de la France serait de «haute signification»

Page 4

Exposition de calligraphie arabe à Oran

Les dernières œuvres de Noureddine Kour présentées au public

Page 13

Récentes mesures de sécurité prises dans le secteur

Concilier contrôles et facilités, un défi pour la douane

■ Le DG des Douanes algériennes a introduit récemment de nouvelles mesures de sécurité afin d'améliorer les conditions et techniques de surveillance dans le secteur. En conséquence, en l'espace de cinq années, le délai de dédouanement moyen pour les passagers véhiculés dans les ports est passé de 2h30 à 49 minutes. Une avancée encourageante. Néanmoins, pour concilier contrôles de qualité et facilités, cela reste difficile, selon les responsables.



Par Yacine Djamel

Avec 361 118 passagers et 120 790 véhicules traités aux ports, 2 174 183 voyageurs dans les aéroports ainsi que 2 388 539 sur les postes frontaliers terrestres, et ce entre le 1^{er} juin et le 31 août 2017, on ne peut pas dire que la saison estivale a été de tout repos pour les services des Douanes algériennes. En effet, suite aux nouvelles instructions de renforcement de la sécurité ayant été appliquées par la direction générale des

Douanes, une nette amélioration a été constatée sur le terrain. C'est ce qu'a démontré, hier à Alger le bilan des trois mois d'été, rendu public. Présenté lors d'une conférence de presse au siège de la direction par Brika Djamel, directeur des relations publiques et de l'information, ce dernier a mis en lumière les principales actions menées par les agents de son département. Le même responsable n'a pas manqué d'avancer des chiffres et précisions quant aux réels enjeux sur le terrain, auxquels les services des douanes sont

confrontés. Entre améliorations des techniques et conditions de surveillance dans les différents points de transit du pays, beaucoup d'allègements ont été constatés par les citoyens voyageurs.

La preuve, si l'on prend l'exemple du délai moyen de passage en douane connu avant pour être long en temps et pape-rasse, maintenant il n'en est rien de cela. A ce propos, M. Brika a affirmé dans le bilan qu'entre la période de 2012 et 2017, le temps du traitement moyen d'un passager avec voiture en bateau

est passé de 2 heures et demie à l'époque à 49 minutes aujourd'hui. Une véritable évolution en matière de rapidité et de commodités douanières. Des résultats ayant été appuyés également par la nouvelle introduction du nouveau système d'enregistrement électronique mis à la disposition des voyageurs dernièrement.

Le TDP, un titre de passage en douane que les passagers sont censés effectuer par internet et imprimer après. Il est plus pratique pour faire gagner du temps et éviter le casse-tête.

PHOTO: Toutefois, le même responsable a informé que ce nouveau moyen n'a été utilisé par les voyageurs qu'à 16%. Ce qui évidemment est très insuffisant pour sa généralisation, a-t-il reconnu. Pour cela, il a appelé la presse et l'ensemble des médias à contribuer dans la vulgarisation de cette procédure moderne de formalité de voyage. Par ailleurs, ce qui pose problème aujourd'hui pour les services des douanes, c'est comment avoir l'équilibre entre plus de facilités pour les voyageurs tout en restant ultra vigilants en moyens de contrôle. Pour cause, les trafiquants et autres utilisent toutes les ruses possibles pour tenter de contourner les mécanismes de sécurité douanière. Pourtant, ces derniers sont de plus en plus consolidés au vu des grands moyens matériels et humains investis. L'exemple donné par M. Brika suffit à lui-même. «Les services des douanes ont saisi une grande quantité de psychotropes chez une femme âgée de 80 ans.

Des gens lui auraient demandé de leur ramener la commission en feignant des médicaments à remettre en urgence. La vieille dame a écopé d'une année de prison», a-t-il expliqué. Donc il n'est pas évident du tout de joindre l'utile à l'agréable. Néanmoins, un grand défi à relever pour les Douanes algériennes. Pour finir, ce dernier a annoncé davantage de performance dans le contrôle intelligent à l'avenir.

Y. D.

Bonne nouvelle pour les postulants aux logements aidés

La formule LPA de retour

Une bonne nouvelle pour les prétendants aux formules de logement aidé. Le programme LPA, suspendu depuis cinq ans, sera relancé bientôt. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le ministre de l'Habitat a affirmé qu'une réintroduction de cette dernière dans la nomenclature des formules adoptées par le secteur de l'habitat était tributaire d'une somme de garanties et de mécanismes susceptibles d'éviter la reproduction des erreurs du passé. Il faut, a-t-il dit, faire un état des lieux approfondi par rapport à ce qui a été réalisé dans ce cadre, identifier les insuffisances en vue d'apporter les correctifs nécessaires, avant d'envisager un retour à la formule de logement promotionnel aidé. Le dossier du LPA doit être épuré de toutes les carences et les lacunes qui ont emmené les pouvoirs à geler

cette formule, a indiqué M. Temmar, ajoutant que son département ministériel avait réuni récemment des experts et des responsables du secteur pour examiner les conditions d'une relance du LPA, mais sous une nouvelle forme. Il est envisagé, dans cette perspective, d'associer désormais le Fonds de garantie (Fgar), de façon à bien cerner le volet financier du projet et de préserver aussi bien les intérêts des collectivités que ceux des souscripteurs, a-t-il fait observer.

Affirmant que ce dossier allait figurer parmi les priorités de son département ministériel, le ministre a, par ailleurs, souligné l'urgence de lancer, avant la fin de l'année en cours, l'ensemble des projets de logements en attente. «Notre priorité du moment est de procéder au lancement, dans les meilleurs délais

possibles, des projets de logements affectés aux wilayas, mais qui enregistrent un retard, alors que les besoins des citoyens se font de plus en plus pressants», a-t-il déclaré.

Il a estimé à «330 mille unités» le nombre de logements, toutes formules confondues, dont pas moins de 87 mille logements location-vente AADL, qui étaient en souffrance à l'échelle nationale, relevant qu'il était «urgent» de lancer leur construction avant la fin de l'année 2017. M. Temmar a affirmé, au niveau du pôle urbain de Médéa, que son département ministériel envisageait d'introduire de nouvelles formules de logements et d'apporter des révisions aux formules existantes, dans le but d'alléger la trésorerie du pays et insuffler au secteur du bâtiment une nouvelle dynamique. «Nous privilégions les formules de logements qui ne

reposent pas uniquement sur l'aide de l'Etat, mais qui permettent aussi bien aux promoteurs, aux citoyens ainsi qu'aux collectivités de participer à leur financement», a ajouté le ministre.

Révision prochaine de la loi sur l'urbanisme

En outre, le premier responsable du secteur a préconisé la révision de la loi sur l'urbanisme afin de l'adapter à la situation présente des villes. Il a annoncé, à cet effet, que cette loi qui date de 1990 sera révisée prochainement, affirmant que les mutations qu'avaient connues le pays au cours des dernières décades imposaient la révision de cette loi pour l'adapter à l'Algérie de demain.

«Nous envisageons d'apporter des correctifs nécessaires à

l'actuel loi sur l'urbanisme, de façon qu'elle puisse répondre aux attentes du secteur, non seulement en termes d'habitat et d'urbanisme, mais d'être au diapason des exigences écologiques, économiques ou technologiques», a indiqué le ministre, lors de sa tournée d'inspection dans la wilaya de Médéa.

Le projet de révision, en gestion au niveau du ministère, va accorder plus d'importance à des volets qui n'avaient pas bénéficié de suffisamment d'intérêt, malgré leur impact, en l'occurrence le contrôle d'urbanisme, la correction des imperfections constatées également dans les textes réglementant l'opération de mise en conformité des constructions illicites et la régularisation des constructions inachevées, a expliqué M. Temmar.

Meriem Benchaouia

Pour combler le déficit en infrastructures hôtelières

Près de 200 agréments pour construire de nouveaux hôtels

■ Les autorités algériennes dévoilent leur volonté de développer et moderniser le secteur touristique dans le pays. Un total de 197 nouveaux projets de construction d'hôtels sont prévus et permettront de disposer de 39 000 nouveaux lits. 56% de ces nouvelles infrastructures sont en cours de réalisation.



Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre du Tourisme, Hacene Mermouri, qui était, hier, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger a indiqué que le gouvernement a mis le paquet pour augmenter le nombre d'infrastructures hôtelières en Algérie afin de booster le secteur du tourisme. A cet effet, il a fait savoir que 197 nouveaux agréments ont été accordés par le ministère du Tourisme pour la construction de nouvelles infrastructures hôtelières au niveau national. Il a précisé que 56% de

ces nouveaux hôtels qui ont reçu l'agrément par son département sont en cours de construction.

Le ministre a fait savoir qu'avec ces nouveaux projets le secteur se dotera de 39 000 lits en plus de 20 000 lits existants. Pour concrétiser ces projets, une enveloppe de 81 milliards de dinars a été dégagée par les autorités. La réception de ces infrastructures est prévue selon le ministère dans trois ans, engendrant ainsi 18 000 postes de travail.

Par ailleurs, le ministre du Tourisme a indiqué que 120 milliards de dinars ont été investis

pour la rénovation du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme HTT, qui représente 10% des investissements de l'Algérie dans le tourisme. 66 unités de ce groupe seront rénovées au niveau national.

Lors de sa visite de différents projets de son secteur, le ministre du Tourisme a insisté surtout sur le respect des délais de réalisation des projets. Pour les travaux de rénovation, Mermouri a insisté sur le respect de l'aspect architectural. Il a mis également en évidence la nécessité de garder les chefs-d'œuvre et les pièces archéologiques que

recèle chaque hôtel et les exposer à l'intérieur.

Hacene Mermouri rappelle que les investissements dans le secteur du tourisme ont atteint depuis l'an 2000 jusqu'à présent 900 milliards de dinars pour le secteur privé et public.

Concernant quelques difficultés que rencontrent les artisans algériens, le ministre promet des solutions. «On est en train de réfléchir pour trouver une solution pour ces artisans en créant de nouveaux locaux ou un marché pour qu'ils puissent exposer et vendre leurs marchandises».

L. A. R.

Amélioration de la gouvernance locale

Bedoui veut s'inspirer des modèles allemand et néerlandais

Hier, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, lors de sa rencontre avec les ambassadeurs d'Allemagne et des Pays-Bas en Algérie, a notamment évoqué l'opportunité de partenariats et de coopération sur la question de «la gouvernance locale». Le choix de ces deux pays n'est pas fortuit dans la mesure où il est reconnu à tous les deux la réussite et l'efficacité dans le domaine du développement local et de la gouvernance participative locale bâti sur le concept de la décentralisation et celui de la mise en place de structures participatives. Aussi, un éventuel échange d'expériences avec eux, tout en l'adaptant en fonction du contexte spécifique de l'Algérie, ne pourra qu'être bénéfique à l'heure où aussi bien la question de la bonne gouvernance que celle de la réforme du code de la wilaya et

du code de la commune sont au centre des préoccupations en haut lieu, mais pas que puisqu'elles sont désormais une exigence nationale, régionale et internationale induite par les objectifs du développement durable auquel l'Algérie s'est inscrite. Ainsi, le processus lancé ces dernières années en faveur de la décentralisation de la prise de décision à tous les niveaux, et qui se poursuit encore à travers l'amendement en cours de réalisation du code de la wilaya et celui de la commune, s'avère plus que jamais une exigence. Et pour cause, les villes tout comme les municipalités étant les catalyseurs incontournables du développement socio-économique en ce sens où lorsque leur gestion est bâtie sur une logique de bonne gouvernance locale, ne peuvent que contribuer efficacement tant au développement local que national et, par ricochet, contribuer à instaurer la

paix et le bien-être social de la population. De ce fait, à l'heure où le pays est à la recherche de nouvelles sources de financement indépendamment des recettes pétrolières en régression, la révision des textes régissant les collectivités locales et leur dotation des mécanismes devant leur permettre de s'acquitter de leurs missions, outre que celle devant répondre aux préoccupations des citoyens, mais bien plus que cela en créant une richesse au niveau local pour autofinancer leurs actions de développement, voire même contribuer à la solidarité communale pour les municipalités dites pauvres, le tout en vue de renforcer le budget de l'Etat, devient aujourd'hui une urgence à laquelle les pouvoirs publics doivent pallier. A ce titre, dans son volet amélioration et modernisation de la gouvernance, le plan d'action du gouvernement adopté mercredi dernier en Conseil

des ministres et qui sera débattu dimanche prochain à l'APN durant deux jours, comporte une série de mesures à même d'aller dans le sens de l'amélioration de l'organisation territoriale. Il est en effet question pour le gouvernement de poursuivre notamment le renforcement des capacités et des moyens des wilayas déléguées dans le sud du pays pour les préparer au passage à terme au statut de wilayas de plein exercice, le renforcement de l'encadrement de certaines importantes daïras actuelles des Hauts-Plateaux pour leur permettre d'améliorer leurs prestations de service public, tout en les préparant à accéder au statut de wilayas déléguées. De plus, outre la modernisation de l'administration publique, la lutte contre la bureaucratie, le développement de la concertation et le dialogue entre l'administration et les administrés, la révision du code de la wilaya et celui de la com-

LA QUESTION DU JOUR

Le cercle des représailles

Suite de la page une

La paix dans le monde a tout à craindre d'un pays détenteur de l'arme nucléaire et qui se voit menacé de famine. Mais elle a aussi tout à craindre des pays qui pour contrer la menace qu'il représente pour eux sont prêts à réduire sa population à la famine. Les Etats-Unis voulaient que pas une seule goutte de pétrole ne puisse entrer en Corée du Nord. Tout ce qu'ils ont obtenu, c'est une réduction de 10% de ses importations en la matière. Viser si haut pour se contenter ensuite de si peu, n'est-ce pas démonétiser sa propre parole? N'est-ce pas courir inutilement le risque de perdre jusqu'à l'estime, c'est-à-dire la peur que vous lui inspirez, du pays récalcitrant? Les Nord-Coréens ont dû pousser un soupir de soulagement en prenant connaissance des nouvelles sanctions prises à leur encontre. Cela ne les pas empêchés d'en attribuer la paternité aux seuls Etats-Unis, tout en leur promettant bien des désagréments en contrepartie. Le renseignement américain est d'ailleurs certain que la réponse nord-coréenne est inévitable. Il croit même savoir qu'elle prendrait la forme d'un tir de missile, et que de toute façon elle ne saurait trop tarder. Faudrait-il à ce moment convoquer une autre session extraordinaire du Conseil de sécurité, et renégocier à nouveau avec la Chine et la Russie de nouvelles sanctions, venant s'ajouter à celles qui existent déjà? En supposant que Russes et Chinois acceptent de jouer le jeu une fois de plus, n'est-ce pas donner de la sorte le coup d'envoi à un nouvel essai nord-coréen, ce qui à son tour entraînerait de nouvelles sanctions, et ainsi de suite on ne sait trop combien de fois? Si les sanctions ont pour but ultime d'amener la Corée du Nord à démanteler son arsenal nucléaire, la spirale est sans fin. Il faudrait pour cela que le régime de Pyongyang change de l'intérieur, et que son remplaçant soit pro-américain. Il faudrait en somme quelque chose comme un miracle. En attendant, il vaut mieux tabler sur la raison d'être de l'arme nucléaire : la dissuasion. Or celle-ci est d'autant plus garante de la paix dans cette partie du monde que la Corée du Nord a les moyens de se défendre.

M. H.

mune, pour lesquels tout porte à croire que leurs amendements aboutiront à un seul code regroupant les deux organisations territoriales, devra lever les obstacles à même d'effectuer un réel éveil d'un développement économique local opéré notamment sur le recouvrement effectif de la fiscalité locale, jusque-là considéré comme un véritable échec au niveau communal surtout, mais aussi par la libération de l'initiative économique et la promotion de l'investissement local.

Lynda Naili

L'historien Alain Ruscio évoquant l'Emir Abdelkader

Un geste de la France serait de «haute signification»

■ Un geste de la France en l'honneur de l'Emir Abdelkader serait de «haute signification», a estimé, hier, l'historien Alain Ruscio, soulignant que la France officielle aurait dû entreprendre des gestes de réconciliation envers l'Algérie.

Par Asma Ch.

«Le retard accumulé est considérable ! Voilà des décennies que la France officielle aurait dû entreprendre des gestes de réconciliation», a-t-il affirmé dans un entretien à l'APS, considérant qu'un geste en l'honneur de l'Emir Abdelkader serait de «haute signification».

Alain Ruscio, qui dirige les travaux d'une Encyclopédie de la colonisation française dont le premier tome est paru en février dernier, a publié la semaine passée une tribune dans laquelle il a appelé à ériger à Paris une statue de l'Emir Abdelkader. «Si les partisans du "bilan positif" de la colonisation française s'acharnent à maintenir la statue du général Bugeaud sur le sol français, soyons "montherliens", reprenons l'appel de l'écrivain, lançons un appel pour l'érection d'une statue à la mémoire de l'Emir au centre de cette place parisienne (dans le 5^e arrondissement de Paris)», avait-il écrit. L'auteur de «Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS» (La Découverte - 2015), a indiqué, dans ce contexte, qu'il y a à Paris des espaces d'hommage à Habib Bouguiba (ancien président de la Tunisie), que la IV^e République, naguère, avait envoyé en prison, à Mohammed V (ex-roi du Maroc), que la France exila.

Il a tenu à rappeler aux dirigeants français, «ignorants en la matière», que l'Emir Abdelkader «fut non seulement un grand résistant, mais aussi un fin lettré, infiniment plus cultivé que tous les généraux et politiciens français de l'ère de la conquête, qu'il fut également un humaniste, sauvant des chrétiens des massacres en Syrie, par la suite». Il a précisé que sa tribune n'était pas vraiment un appel, mais il n'a fait que rappeler un épisode «totalement méconnu : la volonté de certains Français, lucides mais hélas bien rares, tel Henry de Montherlant, de rendre hommage au grand patriote Abdelkader». A l'époque de la domination coloniale, a-t-il ajouté, «le simple fait d'évoquer son nom et de l'associer à cette notion de "patriotisme algérien", de le considérer comme un "résistant", était déjà aller à contre-courant», rappelant que les villes d'Algérie d'alors étaient couvertes de statues, de monuments, de stèles, à la gloire des conquérants, parmi lesquels des sabreurs, comme le duc d'Aumale et le général Bugeaud. «Maintenant, si mon texte peut initier une initiative collective en vue de l'érection d'une statue en l'honneur de

l'Emir, je suis prêt à m'engager», a-t-il dit, rappelant qu'il a été parmi les initiateurs de l'appel contre l'envoi des cendres du sinistre général Bigeard aux Invalides (Paris), qui avait eu gain de cause.

Interrogé sur l'éventualité d'une paix des mémoires entre la France et l'Algérie au cours du quinquennat du président Emmanuel Macron, qui avait déclaré, en sa qualité de candidat à la présidence, que la colonisation était un crime contre l'humanité, Alain Ruscio, qui a voulu répondre en sa qualité de citoyen français, s'est dit «extrêmement méfiant» face aux premières initiatives du président Macron.

D'après lui, «il est capable, il l'a prouvé, de faire des déclarations contradictoires. Sa majorité, en tout cas, n'a rien de progressiste», ajoutant que certes, «il succède à des présidents réactionnaires ou "de gauche" qui n'ont pas brillé par leur activité mémorielle de réconciliation». Cependant, il dit rester «attentif aux évolutions éventuelles d'Emmanuel Macron tout en étant dubitatif».

A. Ch./APS



P.V.D. R.

Démocratie et gouvernance

Principales mesures du plan d'action du gouvernement

Le plan d'action du gouvernement qui sera présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, dimanche prochain devant l'Assemblée populaire nationale, prend une série de dispositions et de mesures visant la consolidation de la démocratie et la modernisation de la gouvernance dans le cadre du programme du président de la République. Le gouvernement veillera à la préparation des élections des APC et APW du 23 novembre prochain, de sorte qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possibles, et dans la transparence absolue.

- Mobilisation de tous les moyens nécessaires et soutien à la Haute instance indépendante de surveillance des élections pour le bon accomplissement de sa mission. - La révision de la Loi organique relative aux Partis politiques pour l'adapter davantage à l'esprit et à la lettre de la Constitution révisée. - Coopération totale avec le Parlement à travers l'organisation de cellules, au niveau du Premier ministre et de chaque ministère, dédiées aux relations avec les parlementaires, pour faciliter leur écoute et la prise en charge de leurs doléances...

- Poursuivre la promotion et l'amélioration de la régulation de l'espace médiatique national dans toutes ses composantes ainsi que la satisfaction du droit des citoyens à l'information et

développement des médias nationaux... - L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) sera dotée des moyens nécessaires au plein accomplissement de ses missions définies par la loi. - L'Autorité de régulation de la presse écrite sera mise sur pied sans délai, et dotée aussi de moyens pour accomplir sa tâche efficacement. Réactivation du Fonds de soutien à la presse écrite avec un cahier des charges de service public.

- Promouvoir l'obtention par les médias des informations, documents, statistiques et leur circulation au bénéfice des citoyens. Une loi encadrera cette innovation.

Consolidation de l'Etat de Droit : mise à jour des lois relatives : (1) à la protection des données à caractère personnel, (2) au droit à l'obtention des informations, documents et statistiques (3) aux réunions et aux manifestations publiques, (4) aux partis politiques, (5) aux associations... Modernisation de la Justice à travers, la révision notamment : (1) du Code pénal, (2) du Code des procédures pénales, (3) du Code de l'Organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus, (4) de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. - Mise en œuvre plus efficace des nouveaux instru-

ments de politique pénale ciblant en particulier, la délinquance urbaine, la criminalité économique et financière, le crime organisé, le terrorisme et la cybercriminalité. Modernisation de la gouvernance : poursuite des réformes et des actions destinées à améliorer la gouvernance territoriale et à promouvoir la démocratie locale. - Renforcement de la décentralisation dans tous les domaines d'exercice de la puissance publique, y compris dans le champ économique, révision et harmonisation du Code communal et du Code de la Wilaya...

Amélioration de l'organisation territoriale : le gouvernement poursuivra : -1- renforcement des capacités et des moyens des wilayas déléguées dans le sud du pays pour les préparer au passage à terme au statut de wilayas de plein exercice, -2- renforcement de l'encadrement de certaines importantes dairas actuelles des Hauts-Plateaux pour leur permettre d'améliorer leurs prestations de service public, tout en les préparant à accéder au statut de wilayas déléguées, -3- mise en place d'un mode d'organisation et de gestion rénové, au niveau de la wilaya d'Alger. - Administration publique : les efforts seront poursuivis notamment à travers : -1- formation et recyclage des personnels, modernisation et

informatisation des services publics, -2- accélération de la mise en place et de la circulation des titres et documents administratifs modernisés (CNI et passeport biométriques), introduction plus forte de la carte d'immatriculation électronique d'automobile et du permis de conduire biométrique électronique. Lutte contre la bureaucratie : simplification des procédures administratives, amélioration de l'organisation de l'administration publique et de ses démembrés, mise à niveau des règles devant régir les rapports entre l'Administration et les usagers du service public, -4- amélioration de la prise en charge des administrés, -5- développement de la concertation et du dialogue entre l'administration et les administrés... - Société d'information : le gouvernement veillera à l'aboutissement du projet de loi fixant les règles générales de la Poste et des Communications électroniques déposé au Parlement, et soumettra un projet de loi sur le commerce électronique. - Développement du tourisme : l'investissement dans les infrastructures touristiques progresse de manière satisfaisante à travers plusieurs wilayas, tout comme se poursuit la mise à niveau des infrastructures touristiques ayant mobilisé plus de 50 milliards de DA de crédits bancaires bonifiés par l'Etat.

Anis G.

Salon agroalimentaire de Moscou

23 exportateurs algériens présents au «World Food-2017»

■ Vingt-trois entreprises algériennes de l'agroalimentaire prennent part au 26e Salon "World Food" de Moscou, ouvert en présence d'exportateurs de plus de 65 pays.

Par Salem K.

Durant les quatre jours de ce rendez-vous économique et commercial, les exportateurs algériens s'attelleront notamment à confirmer et à faire aboutir les démarches entreprises lors de la précédente édition avec les opérateurs russes. Après avoir assisté à l'ouverture officielle du salon, l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Smail Allaoua, a effectué une tournée au niveau du pavillon algérien où il a longuement discuté avec les opérateurs algériens sur les



grandes opportunités qu'offre le marché russe. M. Allaoua leur a exprimé la volonté des services de l'ambassade d'Algérie à les accompagner dans leurs projets en leur prodiguant soutien et assistance.

Dans ce 26e Salon agroalimentaire de Moscou, «il s'agira également de concrétiser sur le terrain la dynamique insufflée aux relations bilatérales algéro-

russes, confirmée surtout à travers le statut d'invité d'honneur accordé à la Russie lors de la 50e édition de la Foire internationale d'Alger», a indiqué à l'APS le représentant de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Ali Ayad. Aux côtés des traditionnels exportateurs de la datte algérienne – très prisée par le consommateur russe – l'on trou-

ve également, au niveau du pavillon Algérie (450 m² contre 300m² l'année dernière), des exposants algériens de fruits et légumes (Agri Plast), des pâtes alimentaires et couscous traditionnels (Frikat) fruits secs (Dydo)... etc. L'organisation de séances de dégustation de petits plats concoctés à base de datte, constitue la nouveauté de cette édition pour la participation

algérienne. Le chef-cuisinier Karim Seghilani de l'entreprise «Razan dattes» anime un «cooking-show» afin de mettre en valeur les produits algériens, notamment les dattes, à travers des préparations de recettes gastronomiques russes revisitées avec une touche algérienne et le savoureux goût de la Deglet Nour. L'Algérie participe pour la seconde fois au Salon agroalimentaire de Moscou. L'année dernière, plus de vingt exportateurs algériens de produits agroalimentaires y étaient présents, l'objectif étant de pénétrer le marché russe, à travers la promotion du label algérien auprès des nombreux partenaires étrangers. Le salon représente une «excellente opportunité pour promouvoir les produits algériens sur le marché russe qui est un marché porteur au vu notamment de sa taille massive», selon les participants algériens. Il permet en effet de «rencontrer les acheteurs potentiels rassemblés dans un même endroit, et négocier des affaires sur une période de temps plus courte». **S. K./APS**

Changes

L'euro poursuit sa baisse face au dollar

L'euro baissait face au dollar alors qu'un membre du directoire de la BCE a affirmé que la politique accommodante de l'institution était là pour durer, le dollar profitant par ailleurs de la baisse du risque géopolitique. La monnaie unique européenne valait 1,1963 dollar, contre 1,2030 dollar vendredi soir. Elle était montée vendredi en séance jusqu'à 1,2092 dollar, son plus haut niveau depuis janvier 2015. La devise européenne progressait face à la monnaie nipponne, à 130,45 yens contre 129,72 yens vendredi soir.

Le dollar aussi montait face à la devise japonaise, à 109,07 yens, contre 107,83 yens vendredi soir. La Banque centrale européenne (BCE) devrait maintenir «long-temps» son soutien appuyé à l'économie, qui permet pour l'heure de «compenser» les conséquences du haut niveau de l'euro, a déclaré lundi Benoit Cœuré, membre du directoire de l'institution. Ainsi, l'euro grimpe nettement, notamment face au dollar, depuis plusieurs mois, ce qui pourrait pénaliser les exportateurs. Le président de la BCE, Mario

Draghi avait annoncé jeudi dernier que l'institution déciderait en octobre du maintien l'an prochain de son programme ambitieux de rachats d'actifs sur le marché, en surveillant d'ici à l'inflation et le niveau de l'euro. De son côté, le dollar profitait d'une accalmie dans le risque géopolitique. Ainsi, le dollar est en légère hausse contre la plupart des grandes monnaies, car l'ouragan Irma s'affaiblit après avoir frappé la Floride ce week-end, expliquent les analystes. En outre, ces derniers estiment que les dégâts devraient

représenter 50 milliards de dollars, contre 192 milliards de dollars prévus précédemment. Du côté de la Corée du Nord, le pays n'a pas fait de nouvel essai nucléaire, ce qui a poussé les investisseurs vers les actifs plus risqués et leur a fait délaïsser les valeurs refuge que sont le franc suisse, le yen et l'or. A l'après-midi, la livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 90,80 pence pour un euro, ayant atteint son plus fort niveau depuis trois semaines à 90,75 pence à la mi-journée, et reculait face au dollar, à 1,3175

dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1405 franc suisse pour un euro, ainsi que vis-à-vis du billet vert, à 0,9534 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise valait 6,5292 yuans pour un dollar contre 6,4944 yuans pour un dollar vendredi après-midi. L'once d'or s'échangeait pour 1 334,20 dollars au fixing du soir, contre 1 346,25 dollars au fixing de vendredi soir.

Safia T./Agences

Commerce et finance

La coopération Chine-ASEAN connaît des progrès remarquables

La collaboration entre la Chine et l'ASEAN a connu des résultats substantiels dans divers domaines, dont le commerce et la finance, a déclaré hier le vice-Premier ministre chinois, Zhang Gaoli. Ces dernières années, la Chine et les pays membres de l'ASEAN ont renforcé la connectivité en termes de politique, d'infrastructures, de commerce, de finance et d'échanges entre les peuples,

injectant une nouvelle vitalité à l'ancienne Route de la soie maritime, a indiqué M. Zhang. M. Zhang qui s'exprimait lors de l'ouverture de la 14^e Expo Chine-ASEAN et du Sommet du commerce et de l'investissement Chine-ASEAN, à Nanning, capitale de la région autonome Zhuang du Guangxi, dans le sud de la Chine, a précisé que le volume du commerce bilatéral entre 1991 et 2016 a été multiplié

par 56, alors que le volume cumulé des investissements dans les deux sens a été multiplié par 355. La mise à niveau de la Zone de libre-échange Chine-ASEAN, qui a déjà pris effet, injectera un nouvel élan au développement économique et commercial bilatéral, a-t-il poursuivi. La Chine est le plus grand partenaire commercial de l'ASEAN depuis huit ans, tandis que l'ASEAN est le troisième plus

grand partenaire commercial de la Chine depuis six ans. Les deux parties ont également réalisé de grandes avancées en termes de politique, d'infrastructures et d'échanges entre les peuples, prouvant que «la Ceinture et la Route» était dans l'intérêt commun de toutes les parties et en accord avec les tendances de collaboration régionale et mondiale, a noté M. Zhang. **Agences**

Réduction de la production de pétrole

L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis envisagent de proroger l'accord

Le ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite, Khalid Al-Falih, a convenu avec son homologue des Emirats arabes unis, Suhail Al-Mazroui, que l'extension de l'accord sur les réductions de production de pétrole au-delà de mars 2018 pourrait être envisagée en fonction des fondamentaux du marché, a indiqué le ministère saoudien dans un com-

munié. Les deux ministres ont tenu une réunion à Astana, au cours de laquelle ils ont discuté de la dynamique du marché pétrolier et «exprimé leur satisfaction pour l'amélioration des fondamentaux du marché», selon les termes du communiqué. Par ailleurs, M. Al-Mazroui a affirmé que Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) a réduit ses exportations

de brut de 10% en septembre et en octobre. La société informera ses clients et le marché, sur une base mensuelle, des changements réels de son calendrier, a-t-il assuré, «dans le but de démontrer la transparence et d'améliorer la crédibilité quant à la conformité des Emirats arabes unis avec sa production prévue». **D. F.**

Danemark
L'inflation stable à 1,5% en août
LE TAUX d'inflation est resté stable au Danemark en août, à 1,5%, son plus haut niveau depuis décembre 2012, a indiqué l'institut statistique national. «C'est principalement les hausses des prix de la nourriture, des loyers et des locations saisonnières qui ont maintenu les prix à la consommation à un niveau élevé en août», a expliqué Statistics Denmark dans un communiqué. Les prix des services ont augmenté de 2,7%. En décembre 2012, le pays avait enregistré un taux d'inflation de 2,1%, avant d'entamer une baisse continue. En septembre 2016, l'inflation danoise était même tombée à zéro, puis s'était redressée, atteignant en avril dernier son plus haut niveau depuis février 2013, à 1,1%. Elle avait ensuite marqué le pas, à 0,8% en mai et 0,6% en juin. **R. E.**

Oran

Une étude élaborée pour la réalisation d'une jetée secondaire à Kristel

■ Une étude a été élaborée en vue de la réalisation d'une jetée secondaire et de quais supplémentaires au niveau de l'abri de pêche de la localité de Kristel, à l'ouest d'Oran, a-t-on appris lors d'une visite de travail du wali.

Par Malek H.

L'étude relative à cette opération, dont le coût a été estimé à 1,8 milliard de dinars a été transmise au niveau central pour examen par le ministère compétent, ont indiqué les responsables du projet. L'abri de pêche de Kristel a été réceptionné il y a un mois, mais les professionnels locaux de la mer avaient émis une requête en vue du renforcement de la protection de l'infrastructure. Les pêcheurs avaient invoqué à ce titre des risques potentiels pesant sur leurs embarcations, craignant que l'actuelle jetée ne suffise pas à contenir les effets d'une forte houle en cas de vents dominants vers le sens ouest. Sur place, le chef de l'exécutif a insisté sur la préservation et la bonne gestion du site, appelant également à l'activation des travaux portant sur l'aménagement des voies d'accès.

La visite de travail du wali s'est étendue à l'ensemble des communes de la daïra de Gdyl où il s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets de développement, tous secteurs confondus. Il a pris connaissance dans ce cadre de l'évolution de nombre d'équipements en voie d'achèvement, dont un tribunal, une sûreté urbaine, un hôpital de 240 lits et une auberge de jeunes, outre l'aménagement du nouveau pôle urbain de Gdyl.



Le secteur de l'habitat évolue, quant à lui, à un rythme soutenu, notamment dans la commune de Benfréha où le wali s'est rendu dans plusieurs chantiers totalisant plus de 2 000 logements de types public locatif (LPL) ou promotionnel aidé (LPA) dont le taux d'avancement moyen dépasse les 70 %. Dans cette même commune, le wali a également procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de

125 unités d'habitation de type LPA.

Projet de création d'une vingtaine de nouvelles lignes suburbaines

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Oran (ETO) compte créer une vingtaine de nouvelles lignes suburbaines, notamment au

niveau des zones de relogement, a-t-on appris du directeur de cette entreprise. Il s'agit d'un projet visant à créer quelque 17 lignes suburbaines et réactiver de trois autres datant des années 1980, au niveau des zones de relogement telle que Qued Tlélat et Arzew, a précisé Faouzi Berber, ajoutant que ce projet s'appuie sur les besoins exprimés sur les réseaux de transport urbain et suburbain de

la wilaya d'Oran. C'est un projet de service public qui doit assurer le transport au niveau des nouvelles zones de relogement où les moyens roulants ne sont pas vraiment développés et ce, pour permettre aux populations de se déplacer plus aisément, a encore ajouté le même responsable. Le projet sera prochainement étudié au niveau des autorités locales concernées et du ministère de tutelle. Il consiste à affréter 300 bus sur une période de cinq années. Le réseau de transport de la wilaya devant être renforcé de manière à répondre aux besoins des Jeux méditerranéens que doit abriter la capitale de l'Ouest du pays en 2021. Par ailleurs, Fawzi Berber a rappelé que les 100 bus, affrétés en mars 2017, ont permis le renforcement des 20 lignes en exploitation et la création de 4 nouvelles lignes. Il a toutefois noté que les objectifs fixés en matière de fréquences n'ont pas encore été atteints, vu les énormes besoins en bus. La mise en service des 300 bus permettra de créer quelque 1 440 emplois, entre chauffeurs, receveurs, contrôleurs, régulateurs et administrateurs, a souligné le même responsable, notant que la mise en circulation des 100 bus déjà affrétés a permis de créer quelque 680 postes d'emploi. **M. H./APS**

Sidi Bel-Abbès/ Ain El Berd

D'importants projets d'amélioration du cadre de vie du citoyen

La daïra d'Ain El Berd (Sidi Bel-Abbès) connaît une dynamique à la faveur de la réalisation en cours de projets dans différents secteurs (habitat, eau, poste, jeunesse et sports et éducation) visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a indiqué le wali, Tahar Hachani. Lors d'une visite d'inspection des différents projets de développement en cours dans les communes de Sidi Brahim, Sidi Hamadouche, Mekedra et Ain El Berd, le wali a souligné que la cadence des travaux est satisfaisante permettant de livrer les pro-

jets dans les délais fixés, tout en se félicitant de l'environnement dans les communes de cette daïra. Le même responsable a insisté sur la coordination des efforts entre les responsables de secteurs et de l'exécutif et les élus au service de l'intérêt public et des citoyens de ces communes en vue de satisfaire leurs préoccupations et relancer le développement dans cette région. Le wali a inspecté, dans la commune de Sidi Brahim, un projet de construction de 90 logements publics locatifs dont le taux d'avancement des travaux a

atteint 40 pour cent et qui sera réceptionné au deuxième trimestre de l'année prochaine, comme il a visité un projet de réalisation de 50 logements sociaux relevant de l'OPGI prêts à 95 pc et un stade ayant bénéficié de la réalisation de gradins. Dans la commune de Sidi Hamadouche, M. Hachani a inspecté le projet d'un réservoir d'eau de 500 mètres cubes, qui accuse un retard, mettant l'accent sur le rattrapage de ce retard et la réception du projet dans les brefs délais en vue de renforcer les capacités hydriques dans la

région. Dans cette commune, le chef de l'exécutif de wilaya a également visité le chantier de réalisation d'une maison de jeunes à Dlahim, le projet d'un bureau de poste et d'un logement de fonction à Zellifa. Dans la commune de Mekedra, il a inspecté le projet de construction de 30 LPL et à Ain El Berd, il a visité un projet de 30 logements, celui d'un bureau de poste au village de Ouled Ali et un autre d'une salle omnisports avant d'inaugurer un groupe scolaire baptisé au nom du chahid Amara Mohamed Rachid. **Hatem D.**

Ain Témouchent

Sortie de plus de 1 600 diplômés à la chambre de commerce et d'industrie

La chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Ain Témouchent a enregistré la sortie de 1 680 diplômés ayant bénéficié de sessions de formation cette année, dans le cadre de la stratégie adoptée par la CCI pour s'adapter aux besoins du marché de l'emploi et promouvoir les ressources humaines actives, a-t-on appris des responsables de cette

chambre. La CCI de Ain Témouchent dispense plusieurs spécialités permettant au stagiaire d'obtenir un certificat de maître professionnel, un diplôme d'études supérieures, les titres de technicien supérieur et d'ingénieur en informatique, un certificat d'agent douanier et des diplômes d'enseignement de langues et autres, a indiqué le

directeur de la chambre, Miloud Hakemi. La chambre de commerce et d'industrie veille à mettre en œuvre sa stratégie pour s'adapter au marché de l'emploi et réaliser des sessions de formation avec des entreprises économiques en vue de promouvoir la main-d'œuvre. La CCI abrite, depuis une semaine, des portes ouvertes jusqu'au 25 septembre en cours,

pour faire connaître ses spécialités de formation et sa contribution à la croissance économique de la wilaya. Cette manifestation coïncide avec la rentrée sociale ouvrant des perspectives devant les jeunes désirant accéder à une formation surtout que la wilaya d'Ain Témouchent enregistre une dynamique d'investissement privé. **A.O.**

Mascara Remise des clés de 63 logements sociaux à Mamounia

Les clés de 63 logements publics locatifs ont été remises dans la commune de Mamounia (Mascara) après la fin de la phase de recours suivie de l'annonce de la liste des bénéficiaires. Le secrétaire général de la daïra d'Ain Farès, Abdellah Djellali, a déclaré à la presse que les 63 logements attribués lundi à leurs bénéficiaires par les autorités de la wilaya, font partie des 80 logements dont la liste de bénéficiaires a été rendue publique depuis des semaines par la daïra. L'examen des recours a conclu que les oppositions formulées par des citoyens sur le premier quota attribué ce jour «ne sont pas fondées», en attendant la fin des enquêtes sur 17 dossiers, a indiqué le même responsable. Il a ajouté que le nombre de demandes sur le logement social, déposées au niveau de la daïra pour la commune de Mamounia, a atteint 1 280 dossiers, signalant que la commission chargée de leur étude a rejeté 649 dossiers n'ayant pas rempli les conditions et retenu les 631 autres. **R.R.**



A Bruxelles, pour soutenir le Rif marocain

Plus d'un millier de personnes manifestent

Plus d'un millier de personnes ont de nouveau manifesté à Bruxelles pour exprimer leur solidarité avec le Rif marocain et «exhorter le gouvernement belge à revoir sa coopération» avec les autorités marocaines accusées d'«étouffer la contestation populaire et dissuader les tentatives de protestation».

Par Samir T.

En fin d'après-midi, des groupes de Marocains de Belgique se sont rassemblés près de la gare du Midi d'où la marche a pris le départ vers le siège du Parlement bruxellois pour exiger le respect des droits de l'homme dans le Rif, ont rapporté des médias belges. «Nous voulons soutenir les exigences de la population dans le Rif et les relayer auprès du peuple et des autorités belges», déclaraient des manifestants à l'agence Belga, assurant qu'ils ne peuvent «pas accepter que, dans un pays qui entretient tant de liens avec l'Europe, des centaines de personnes se voient refuser les droits les plus élémentaires». Les manifestants ont battu le pavé aux cris de «Liberté, dignité pour le peuple rifain», «Assez de misère, assez de répression» et «Makhzen assassin». Beaucoup brandissaient des portraits du leader de la fronde, des drapeaux amazighs, ou encore une banderole barrée d'un «Arrêtez-nous, nous sommes tous des activistes». Les participants à cette manifestation ont dénoncé les actes de violences que subissent les militants du mouvement de contestation Hirak dans le Rif, mais également tous les citoyens pro-Hirak qui sont victimes d'injures et de menaces por-



tant atteintes à la dignité humaine. Ils ont demandé aux autorités belges, à tous les niveaux de

pouvoir de «réfléchir à la collaboration avec Rabat», plaidant pour le «respect des droits de

l'homme dans le Rif», a rapporté l'agence Belga. Selon les organisateurs de la marche, le gouver-

nement marocain a «créé un climat de peur» dans la région du Rif. «Des centaines de personnes, dont des adolescents, sont en prison. Au moins trois protestataires ont été tués, et des dizaines ont été blessés. Ces violences ne peuvent plus durer, ou la situation va dégénérer», ont-ils déclaré à Belga. Depuis le décès d'un marchand de poisson, happé par une benne à ordures alors qu'il tentait d'empêcher la destruction de sa marchandise saisie par la police, la mobilisation n'a jamais cessé à Al-Hoceima et dans plusieurs localités alentour.

Le mouvement s'est même durci pour exiger que justice soit faite pour la mort du jeune pêcheur, mais également pour porter des revendications économiques et sociales en faveur de cette zone enclavée. Animé par des jeunes de la région, le mouvement de contestation populaire Hirak, est longtemps resté pacifique. Mais l'arrestation fin mai de Nasser Zefzafi, le leader du Hirak, a marqué un durcissement de la crise. Plus d'une centaine de personnes, notamment celles proches du noyau dur du mouvement, ont été arrêtées. Accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat, de nombreux militants du Hirak risquent de lourdes peines. En juillet dernier, des participants à une conférence-débat organisée à Bruxelles en soutien au soulèvement populaire dans cette région, ont appelé l'UE et ses Etats membres à condamner la répression, la violence et la persécution policière pour des raisons politiques ainsi que la torture et les traitements inhumains et dégradants que les forces de sécurité marocaines infligent aux manifestants pacifiques de la contestation populaire dans le Rif.

«Il faut que l'UE arrête d'ignorer les revendications des mouvements politiques», a déclaré le député européen Miguel Urban Crespo, initiateur de la conférence, jugeant le moment «opportun» de faire pression sur l'UE pour qu'elle use des outils dont elle dispose afin d'amener le Maroc à respecter les droits de l'homme.

Lors de cette conférence organisée au Parlement européen, l'eurodéputé Florent Marcellesi a déploré la position de l'UE par rapport au mouvement de contestation populaire qui agite le Rif, regrettant que l'Union n'ait «rien fait» pour protéger les manifestants. Les eurodéputés français d'Europe écologie les verts (EELV) affiliés au groupe Verts/ALE au Parlement européen ont exhorté, de leur côté, le roi du Maroc, Mohamed VI à «prendre en compte» les aspirations de son peuple et à «ne pas réprimer» les manifestations populaires exprimant un «profond malaise social».

Sahara occidental

400 enfants ont quitté l'Espagne après deux mois de vacances

Quelques 400 enfants sahraouis ont quitté, durant la semaine qui vient de s'écouler, l'Espagne pour retourner aux camps des réfugiés après avoir passé deux mois de vacances à la Castille-la manche, a annoncé la coordination espagnole de solidarité avec le Sahara occidental (Ceas-sahara). La Ceas-sahara souligne que ces enfants, petits ambassadeurs de la cause sahraouie ayant bénéficié du programme «vacances de la paix» «sont repartis tout heureux de rejoindre leurs parents avec plein de cadeaux et beaucoup d'expériences vécues et partagées, tout au long de l'été, avec leurs familles d'accueil espagnoles». La coordination espagnole de solidarité avec le

peuple sahraoui rappelle qu'«une grande partie de la population sahraouie vit depuis plus de 40 ans dans des camps de réfugiés», alors que leur terre «a été abandonnée par l'Espagne et occupée illégalement par le Maroc avec le consentement de la communauté internationale». La Ceas-sahara rappelle en outre qu'à ce jour, le Sahara occidental est toujours considéré par les Nations unies comme l'un des 17 territoires non autonomes en attente de décolonisation et son peuple attend toujours le référendum d'autodétermination qui lui permettra de décider librement de son avenir. Ce mouvement espagnol solidaire avec la cause sahraouie a par ailleurs dénoncé,

«les violations des droits de l'homme subies par les milliers de familles sahraouies séparées par le mur de la honte de 2 700 km construit par l'occupant marocain ainsi que les peines illégales infligées aux militants civils des droits de l'homme et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. «En dépit de tout cela affirme la Ceas-sahara, «le peuple sahraoui continue de résister de manière pacifique et le mouvement de solidarité que nous représentons résistera également et ne laissera jamais tomber la cause sahraouie ni son peuple». Dans cette optique, la Ceas-Sahara a annoncé l'organisation en fin de septembre courant de journées de formation au profit des délé-

gués sahraouis en Espagne ainsi qu'aux représentants de Ceas-sahara. Cet événement qui sera organisé à Saragosse comportera des conférences et débats qui seront particulièrement axés sur «la défense des ressources naturelles du Sahara occidental suite à l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, sur les réseaux et la cyber sécurité». Ces conférences qui seront animées par des juristes et activistes aborderont également, conclut-on, «l'aspect des droits de l'homme, les crimes commis contre les Sahraouis et la mise en œuvre d'une campagne pour accompagner les prisonniers politiques de Gdeim Izik».

Amel . agences

Tunisie

Le Parlement approuve un remaniement ministériel partiel

Les membres de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) de Tunisie ont accordé leur confiance aux nouveaux ministres et secrétaires d'Etat proposés par le chef du gouvernement Youssef Chahed dans le cadre de son dernier remaniement ministériel annoncé le 6 septembre dernier, ont rapporté mardi les médias tunisiens.

L'ARP a approuvé, tard dans la soirée de lundi, le remaniement ministériel partiel dont 13 ministres et 7 secrétaires d'Etat proposés par le chef du gouvernement Youssef Chahed, et le nouveau cabinet proposé par M. Chahed est désormais composé de 28 ministres et 15 secrétaires d'Etat, selon l'agence de presse TAP. Pour obtenir la confiance de

l'Assemblée, chaque nouveau membre du gouvernement Youssef Chahed devait obtenir l'approbation de la majorité absolue des membres (109 voix sur un total de 217), a précisé la source. Mis à part le secrétaire d'Etat aux Transports (125 voix), tous les autres membres de cette composition a bénéficié d'au moins 133 voix favorables,

tandis que les deux ministres de la Défense et des Finances ont eu la confiance la plus remarquable avec 153 voix favorables, chacun. Chahed a annoncé le 6 septembre 2017 un remaniement ministériel partiel en se basant sur les articles 92 et 89 de la Constitution relatives aux compétences du chef du gouvernement.

R.M.

S. T./APS



Corée du Nord

Pyongyang frappée par une nouvelle série de sanctions

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, lundi à l'unanimité et à l'initiative des Etats-Unis, une nouvelle batterie de sanctions contre la Corée du Nord, interdisant ses exportations de textile et réduisant ses approvisionnements en pétrole et en gaz.

Par Rosa F.

Cette huitième série de mesures, soutenue par la Chine et la Russie, les plus proches soutiens de la Corée du Nord, vise à punir ce pays pour son essai nucléaire du 3 septembre. Par ses sanctions, chaque fois plus sévères, l'ONU veut pousser Pyongyang à négocier ses programmes d'armement nucléaire et conventionnel, jugés menaçants pour la stabilité mondiale. Pour les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France ou l'Italie, la résolution adoptée lundi est «très solide», «équilibrée» et permet à l'ONU d'affirmer «l'unité» et «détermination». «Nous ne cherchons pas la guerre», a assuré l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, qui avait la semaine dernière assuré que Pyongyang «ne demandait que ça». Lundi, elle a admis que la Corée du Nord n'avait «pas franchi un point de non-retour». Séoul a salué l'adoption de cette résolution, la qualifiant d'«avertissement sévère» pour Pyongyang. «La Corée du Nord doit comprendre que la dénucléarisation est la seule voie lui garantissant sécurité et développement économique», ajoute le gouvernement sud-coréen dans un communiqué. A Tokyo, le Premier ministre Shinzo Abe a «hautement appré-

cié» la résolution «rapide» et «forte» qui démontre que «la communauté internationale doit accentuer la pression sur la Corée du Nord à un niveau nouveau et sans précédent» pour qu'elle «change sa politique», selon un communiqué. Le premier projet de texte américain, rendu public mercredi dernier, était «maximal» sur «absolument tout», selon les termes d'un diplomate. Il prévoyait un embargo total sur le pétrole, les produits pétroliers et le gaz, le renvoi en Corée du Nord de ses expatriés (environ 93 000 selon Washington), le gel des avoirs de Kim Jong-Un, l'interdiction d'importer du textile nord-coréen et des inspections par la force de navires en haute mer suspectés de violer les résolutions de l'ONU. Pour s'assurer du soutien de la Russie et de la Chine lors du vote, Washington a dû cependant revoir à la baisse ses prétentions et renforcer les paragraphes liés à la recherche d'une solution «pacifique» à la crise. Après plusieurs jours de négociations intensives, l'embargo sur le gaz naturel a été gardé mais pour le pétrole, les ventes seront limitées à 500 000 barils pendant trois mois à partir du 1^{er} octobre pour passer à 2 millions de barils à partir du 1^{er} janvier pour une période de 12 mois. Cela repré-



sente une réduction de 10% des produits pétroliers, selon le département américain de l'Energie, qui estime à 2,2 millions de barils les importations nord-coréennes. Pyongyang importe essentiellement de l'essence et du diesel de Chine, selon les Etats-Unis. «C'est un pied dans la porte», a fait valoir un diplomate sous couvert d'anonymat, pour qui, même avec des concessions, le texte adopté reste très fort. Lors des discussions, le gel des avoirs du dirigeant nord-coréen, dont Moscou ne voulait pas, a été retiré du texte. Les Etats-Unis ayant assuré ne pas vouloir de changement de régime, il est difficile de viser directement Kim Jong-Un, a plaidé Moscou, selon une source diplomatique. L'interdiction concernant le textile n'a pas posé de problème. Les mesures

concernant les expatriés nord-coréens et les inspections de navires suspects sont moins strictes que dans le texte initial, surtout à la demande de Moscou, selon des diplomates. La Russie ferait travailler quelque 35 000 expatriés nord-coréens. Lors de la dernière résolution de sanctions, adoptée le 5 août, le nombre de travailleurs expatriés nord-coréens avait été plafonné. La nouvelle résolution prévoit une information sur l'échéance des contrats de travail de ces expatriés. La nouvelle résolution ajoute Pak Yong Sik, un des responsables du programme de missiles, sur une liste noire en même temps que trois agences nord-coréennes, dont celle responsable de la propagande du régime. Précédant l'adoption du texte, la Corée du Nord avait exprimé haut et fort son opposi-

tion aux nouvelles mesures. Elle a averti les Etats-Unis qu'elle leur infligerait «la plus grande des souffrances et des douleurs» s'ils persistaient à vouloir que l'ONU durcisse les sanctions à son encontre. La Corée du Nord «fera en sorte d'être absolument sûre que les Etats-Unis en payeront le prix», a précisé Pyongyang. Le dernier train de sanctions internationales, le 5 août, faisait suite à deux tirs de missiles intercontinentaux nord-coréens. Il interdit les importations de charbon, de fer et de la pêche venant de Corée du Nord, et vise à priver ce pays d'un milliard de dollars de recettes par an. Les effets de sanctions ne peuvent se mesurer que sur le très long terme. A titre d'exemple, il a fallu plus de dix ans de sanctions pour amener l'Iran à négocier son programme nucléaire. R. F.



Points chauds

Noyautage

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump a décidé il y a quelques semaines de s'attaquer à l'alliance historique qui lie les Etats-Unis au Pakistan en critiquant Islamabad, qui protégerait les terroristes afghans, il ne serait pas le seul à avoir décidé d'adopter une position plus ferme avec ce pays voisin de l'Afghanistan. En effet, lors d'une réunion des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) à Xiamen, la semaine dernière, le président Xi Jinping a condamné l'attitude du Pakistan dans son refus d'exercer les pressions qui conviennent sur les organisations islamistes que le pays abrite et qui pratiquent le terrorisme. Et en marge de ce sommet économique, Pékin a fait savoir à Islamabad qu'il n'était plus temps de tergiverser et que ses forces de sécurité devaient nettoyer le pays des combattants d'Al-Qaïda et d'Haqani, des groupes armés liés aux talibans, qui commettent des exactions à la fois en Afghanistan et dans les zones tribales du nord et dans le Waziristan, territoires en principe sous le contrôle du Pakistan. Pour surprenante qu'elle soit, cette volte-face diplomatique de la Chine qui depuis le début de la guerre en Afghanistan a toujours soutenu le Pakistan et son attitude ambiguë à l'égard du terrorisme a pu être en partie déclenchée par l'enlèvement et l'assassinat de deux professeurs chinois par un commando islamiste, il y a quelques semaines dans le nord du Pakistan. Même si Washington et Pékin se retrouvent donc objectivement unis pour forcer Islamabad à en finir avec sa politique hypocrite à l'égard d'Al-Qaïda, cette alliance improbable cache mal, du côté chinois, la crainte de voir l'armée américaine revenir en force à ses frontières qu'elle a communes avec le Pakistan, comme avec l'Afghanistan. Mais la situation au Pakistan est des plus complexes, car si les civils au pouvoir à Islamabad sont depuis longtemps favorables à une normalisation de la situation à l'égard des islamistes, ce n'est pas le cas de l'armée pakistanaise, et notamment de ses services secrets que l'on dit noyautés par Al-Qaïda. Le président Xi a pourtant un argument qui devrait faire réfléchir, même les généraux pakistanaïses : les 55 milliards de dollars que Pékin a promis d'investir dans l'autoroute de 2 000 kilomètres Chine-Pakistan qui de la ville de Kachgar en Chine aboutira au port de Gwadar au Pakistan. Reste à savoir si les gains économiques potentiels feront fléchir les autorités pakistanaïses en les forçant à faire le ménage ou si l'implication des membres d'Al-Qaïda est trop importante et fera échouer toute tentative de discussion avec Islamabad. F. M.

Kenya

Dans la tourmente, les observateurs électoraux se défendent

Accusés d'avoir trop rapidement donné leur bénédiction à une présidentielle entachée d'irrégularités, les observateurs électoraux internationaux déployés au Kenya sont viliennés de toutes parts depuis l'invalidation en justice de la réélection du président Uhuru Kenyatta. Les intéressés se défendent toutefois d'avoir avisé l'ensemble du processus électoral et tentent, appuyés par certains analystes, de décrypter cette controverse, admettant une communication ambiguë tout en regrettant une simplification de leur message par les médias, par un public kényan très polarisé et par une opposition combative. La polémique débute le 10 août, deux jours après la présidentielle. Les chefs des missions d'observation se succèdent en direct sur les télévisions kényanes pour présenter leurs rapports préliminaires, avec en têtes d'affiche l'ancien secrétaire d'Etat américain John Kerry, représentant la fondation Carter, et l'ex-président sud-africain Thabo Mbeki, pour l'Union africaine. S'appuyant sur le déploiement de centaines d'observateurs, ils saluent la bonne tenue des opérations de vote, louent le travail de la Commission électorale (IEBC), mais rappellent aussi que les opérations de trans-

mission des résultats – plus tard critiquées par la Cour suprême – et de comptage des voix, sont toujours en cours. Certains relèvent quelques irrégularités, d'autres s'inquiètent du manque de transparence du système électronique ou condamnent l'usage de fonds publics pendant la campagne. «Peu de ces déclarations peuvent être lues comme des approbations retentissantes des élections», observe le centre d'analyse International Crisis Group. Mais au final, «l'impression créée (...) était que les résultats étaient exacts, et qu'il était temps de passer à autre chose». Pour expliquer cette perception, les analystes notent d'abord le ton trop «approbateur» des observateurs, qui de leur propre aveu voulaient surtout «encourager». «A ce moment, nous étions préoccupés par la possibilité de violences», reconnaît Sarah Johnson, une responsable de la fondation Carter. Nic Cheeseman, professeur de politique africaine à l'université de Birmingham, relève à cet égard la position «difficile» des observateurs qui gardaient à l'esprit les violences – 1 100 morts – ayant suivi la présidentielle de 2007. Certains observateurs internationaux, tels ceux de l'Union européenne, ont été plus cri-

tiques. Mais les regards étaient surtout tournés vers les influents MM. Kerry et Mbeki, certains oubliant que le premier ne représentait pas les Etats-Unis mais une fondation. Or les deux hommes sont passés très rapidement sur les irrégularités soulevées par l'opposition. Leurs appels à la paix et leur tonalité «beaucoup trop positive» ont résonné pour l'opposition comme autant d'appels à son candidat Raila Odinga à concéder la défaite, remarque un observateur kényan. John Kerry «a appelé ceux qui contestaient l'élection à saisir la justice ou à concéder la défaite, mais il a selon moi trop insisté sur la deuxième option, notamment en évoquant son cas personnel» lors de sa défaite à l'élection présidentielle américaine de 2004, estime la même source. Quelques jours plus tard, alors que l'IEBC tarde à publier l'ensemble des procès-verbaux des bureaux de vote, les principales missions d'observation sont beaucoup plus critiques, mais elles s'expriment alors par communiqués de presse qui «ont moins de poids qu'une conférence de presse», soutient l'observateur.



Exposition de calligraphie arabe à Oran

Les dernières œuvres de Noureddine Kour présentées au public

Les œuvres les plus récentes de l'artiste Noureddine Kour sont exposées au public du musée d'art moderne d'Oran (MAMO). Cette exposition qui met en exergue une nouvelle expérience de l'artiste propose aux visiteurs des œuvres qui varient entre l'abstrait, le sauvage et le cubisme. L'exposition se poursuit jusqu'au dix novembre prochain.

Par Adéla S.

L'exposition de calligraphie arabe alliant originalité et modernité de l'artiste Kour Noureddine, organisée au musée d'art moderne d'Oran (MAMO), met en exergue sa nouvelle expérience.

Cette expérience, présentée lors de cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 10 novembre prochain, est une complémentarité entre l'abstrait, le sauvage et le cubisme, a souligné lundi l'artiste qui a obtenu un diplôme dans les arts plastiques à Mostaganem. Les 71 tableaux d'art ont été utilisés la technique d'acrylique et de peinture dévoilent une dualité entre les écoles modernes et celle de la calligraphie, a indiqué l'artiste, précisant que «cela démontre que la calligraphie arabe peut s'adapter à tous les arts et styles». Cette dualité, a estimé Kour Noureddine, permet au public d'apprécier deux tableaux, l'un des écoles modernes et l'autre de calligraphie qui dégage la beauté de la



PH. D. R.

lettre arabe. L'artiste a employé dans ces toiles, exposées sur les cimaises du MAMO depuis le 20 août dernier, des symboles du patrimoine algérien inspiré de l'artisanat, en utilisant la sculpture végétale et architecturale ainsi que l'étoile octogonale, symbole de la civilisation musulmane, dans un ensemble esthétique. Au sujet du contenu, cet artiste créateur en calligraphie arabe a

indiqué que ses œuvres utilisent notamment des versets coraniques prônant surtout la moralité et la miséricorde, des poèmes glorifiant l'Algérie et des proverbes. «Les couleurs choisies dans ces œuvres donnent un charme spécial et une touche soufie», a expliqué Kour Noureddine, faisant remarquer qu'il a opté pour un équilibre entre les couleurs froides et

chaudes. Les nuances de couleurs claires, notamment jaune, grise et blanche, sont utilisées dans la calligraphie arabe pour émerveiller le récepteur, a-t-il expliqué. Le commissaire du festival international de calligraphie arabe, miniatures et sculpture, Mustapha Belkahla, déclare, dans l'édito du guide de cette exposition, édité par le Musée national «Ahmed Zabana», que le calligraphe Kour Noureddine «suit une ligne des grands peintres en adoptant les valeurs contribuant à la promotion de la calligraphie arabe au plus haut niveau des aspirations humaines universelles.»

Kour Noureddine a pris part à plusieurs festivals internationaux de calligraphie arabe, salons nationaux et organisé des expositions individuelles et décroché plusieurs prix et médailles. Ce spécialiste de la calligraphie a contribué à la réalisation de stèles et a écrit des ouvrages sur l'art. L'artiste Kour envisage, à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, d'organiser une exposition sur la calligraphie arabe en mettant en exergue des

versets coraniques en éloge au Prophète Mohammed (QSSSL) et compte compiler ses œuvres dans un ouvrage au profit des générations montantes.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
Jeudi 14 septembre à 19h30 :

Concert de chanson française, avec François Morel et Antoine Sahler. Réservation à l'adresse suivante : chanson-francaiselavie2017.alger@if-algerie.com

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)
Jusqu'au 15 septembre : Exposition de peinture de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.

Galerie Ezzou art d'Alger
Jusqu'au 21 septembre : Exposition de peintures de l'artiste Thanina-Lila Aziri Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)
Jusqu'au 14 septembre : Exposition collective d'artisanat.

Galerie d'art Vivarium à Alger
Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici

Salle Ibn Khaldoun et l'école de musique de Kouba
Jusqu'au 23 septembre : Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalous», une pléiade d'artistes animeront des spectacles andalous École de musique de Kouba:

15 septembre à 19h00: Jihane Houari avec l'association El Djanadja.

16 septembre à 16h00: M'hamed Yacine avec l'association El Djazira.

22 septembre à 16h00: Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun: 23 septembre à 19h00: L'artiste Hamidou, accompagné avec l'association Mezghana anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalous».

Opéra Boualem Bessaih d'Alger
15 septembre

La musique algérienne et grecque fusionneront grâce à un duo baptisé «Agora» entre Lamia Ait Amara et Helena Vasiliadi.

L.B.

«Chroniques et réflexions inédites»

Le dernier ouvrage de Bélaïd Abdesselam disponible

Dans «Chroniques et réflexions inédites, sur des thèmes sur un passé pas très lointain», l'ancien premier ministre Bélaïd Abdesselam livre sa vision et son témoignage sur le mouvement nationaliste algérien, qu'il a rejoint en 1944, et sur plusieurs stations charnières de la vie de l'Algérie indépendante.

Cet ouvrage de 425 pages, a été publié récemment par la maison d'édition «Dar Khettab» et revient sur la vie et le parcours politique et militant de son auteur depuis les rangs du Parti du peuple algérien (PPA). Né en 1928 à Ain Kébira dans la wilaya de Sétif, l'auteur relate, à travers l'histoire de sa propre famille originaire de Kabylie, les «exactions subies par les populations» de la région suite aux résistances populaires, et qui ont conduit à

un déplacement massif de ces derniers en quête de moyens de subsistance. Militant du PPA, Bélaïd Abdesselam revient sur les massacres du 8 mai 1945 et le rôle du parti dans la multiplication des actions menées contre les organismes officiels afin de soulager la population de Sétif, Guelma et du constantinois. De son passage au PPA il témoigne également sur le congrès de 1947 qui avait abouti, entre autres, à la création de l'Organisation secrète (OS) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) comme couverture légale du PPA. Ayant occupé le poste de directeur général de la Sonatrach avant d'être nommé ministre de l'Industrie et de l'Énergie en 1965, Bélaïd Abdesselam a également rédigé

des chroniques sur «le renversement politique du 19 juin 1965» et les réactions de différents pays partenaires de l'Algérie dont l'ex-Union soviétique.

Il analyse également les choix industriels de l'Algérie et la politique du développement économique et social mené à cette époque par le président Houari Boumediene, une stratégie qui n'a pas «sacrifié l'agriculture au profit de l'industrie», estime-t-il.

Ministre des Industries légères de 1977 à 1979 puis Premier ministre de 1992 à 1993, Bélaïd Abdesselam aborde également dans ses chroniques les événements du 5 octobre 1988 et leurs conséquences sur les rangs du Front de libération national (FLN), ses cadres et ses militants, un texte appuyé par une copie de la déclaration du

23 octobre 1988, signée par d'imminentes personnalités politiques de l'époque.

En annexe, le livre présente également des correspondances et des photographies d'archives retraçant le parcours de l'auteur. Né en 1928, Bélaïd Abdesselam avait rejoint les rangs des militants de la cause nationale dès son jeune âge, il a également été président de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France et membre fondateur de l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie.

Il a également été collaborateur au sein du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avant d'assumer des responsabilités gouvernementales.

F.H.

Festival du film musulman de Kazan

Bonne audience pour «Kindil El Bahr» et «Koceila»

Deux films algériens, «Kindil El Bahr» et «Koceila» ont enregistré une audience appréciable au Festival du film musulman de Kazan (Russie / 5-11 septembre) où plus de 60 longs métrages étaient présentés en compétition et hors compétition, ainsi que des milliers de films amateurs. Le court-métrage de fiction «Kindil El Bahr» du réalisa-

teur franco-algérien Damien Ounouri ainsi que «Koceila» de Tahar Houchi ont suscité «un réel intérêt du public, venu nombreux découvrir quelques facettes du cinéma algérien», a déclaré à la presse le réalisateur de «Koceila», également membre du jury de la compétition internationale «Long métrage» à Kazan.

«J'ai eu à découvrir, lors des débats après la projection des films, un public curieux, avide de s'informer sur l'Algérie, la femme algérienne, son cinéma, etc...», a indiqué Tahar Houchi dont le film «Koceila» sera présenté prochainement aux Etats-Unis, au Festival du film amazigh de Boston.



Coup-franc direct

Les infrastructures et le développement du foot

Par Mahfoud M.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports se dit satisfait de l'avancement des travaux de trois stades, ceux de Tizi, Oran et Baraki qui sont en souffrance depuis plusieurs années. Il rassure en déclarant que ces infrastructures seront opérationnelles dans quelque temps et pourront donc être utilisées par les footballeurs qui attendent des stades depuis belle lurette. Le ministre est content de l'avancement des travaux, certes, mais ne nous dit pas pourquoi tant de retard dans la réalisation de stades qui devaient permettre à certains clubs d'évoluer dans de meilleures conditions, sachant que des formations prestigieuses sont SDF, en l'absence d'infrastructures. Notre pays connaît un retard immense dans la réalisation de stades et ceux qui sont utilisés actuellement datent, pour la plupart, de la période coloniale ce qui est une honte pour nous, d'autant plus que nous avons les ressources qu'il faut pour en construire d'autres et espérer être à la hauteur de la réputation qu'on nous prête sans pour autant que cela ne se voit sur le terrain. Le Cameroun qui risque de se voir retirer l'organisation de la prochaine CAN a déclaré qu'il avait 33 stades homologués dans tout le pays. Qu'en est-il pour nous ?

M. M.

Championnat de France

Belaïli s'engage avec Angers SCO

LE MILIEU offensif algérien, Youcef Belaïli, libre de tout engagement, a rejoint les rangs de Angers SCO, a annoncé lundi le club français de Ligue 1 sur son site officiel. «Angers SCO officialise aujourd'hui l'arrivée de Youcef Belaïli».

L'international algérien rejoint les rangs Noirs et Blanc et portera le numéro 31», indique la même source. Après deux ans de suspension pour dopage, Youcef Belaïli rejoint Angers SCO pour se relancer et laisser parler en France le talent que beaucoup de monde avait vu en lui à ses débuts, écrit le site du club français, estime le club angevin.

Agé de 25 ans, Belaïli va découvrir pour la première fois le football hexagonal, à Angers, après 5 ans sur le continent africain. Tout débute au MC Oran pour le jeune Belaïli, talent précoce qui, très vite, se fait remarquer. Malgré son jeune âge, il engrange du temps de jeu et marque.

A seulement 20 ans, en deux saisons, il a déjà disputé 47 matchs et inscrit 16 buts. 2012 marque indéniablement un tournant dans la carrière du joueur

algérien. Ses performances ont convaincu l'une des grosses équipes africaines, l'Espérance Sportive de Tunis, de l'enrôler. Il goûte ainsi dans le pays voisin, aux premiers matchs continentaux de sa jeune carrière et même à la finale de Ligue des Champions de la CAF, finalement remportée par le club égyptien d'Al Ahly. Pour ponctuer une année faste, Youcef est élu meilleur espoir du football algérien.

Sa progression se poursuit encore une saison en Tunisie, avant qu'il ne décide de rentrer en Algérie, à l'USM Alger. Performant sur la scène africaine, 4 buts en 4 matchs lors de la Ligue des Champions de la CAF, il s'ouvre en 2015 les portes de la sélection algérienne, sous les ordres de Christian Gourcuff. Il entre en jeu face au Qatar et Oman. Son année ne se termine malheureusement pas aussi bien qu'elle avait débuté. Il est ainsi sanctionné par la Fédération algérienne de football au mois de septembre pour dopage. Ce qui le prive de finale de LDC un mois plus tard perdue par l'USM Alger face au TP Mazembe (RDC).

Ligue 1 Mobilis (3^e journée-match avancé) L'USMA cale et inquiète

■ L'USM Alger a été contrainte au partage des points lors du match avancé qu'elle a disputé avant-hier soir face au DRB Tadjenant sur au stade de Bologhine. Le score (1/1) inquiète plus ses fans à la veille du départ au Mozambique pour disputer un match comptant pour la 1^{re} journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui avaient pourtant l'avantage du terrain et du public étaient même menés puisque c'est le Difaâ a ouvert le score à la 17' par l'intermédiaire de Attouche. Il a fallu attendre la 79' pour voir la formation de Soustara égaliser par l'entremise de Derfalou. Ce but avait, certes, libéré les inconditionnels des Rouge et Noir mais il restait insuffisant étant donné qu'ils ne réussirent pas à corser la mise et à remporter les trois points. C'est le second nul qu'enregistre l'équipe après celui face au NAHD lors du derby algérois, ce qui n'est pas fait pour rassurer le staff technique et les supporters. Ce semi-échec intervient à la veille du départ de la formation algéroise pour le Mozambique où elle disputera le premier match de Ligue des champions. Les fans étaient très inquiets de cette situation d'autant plus qu'il s'agissait du démarrage et qu'il devait être plus au moins parfait, surtout avec le recrutement fait



Les Rouge et Noir souffrent

par la direction qui a mis les moyens qu'il fallait pour réussir à remporter un autre titre cette saison. Certains imputent ces deux contre-performances au coach belge Put, qui avait décidé de faire jouer l'effectif-type lors des deux matchs, alors qu'il se devait de préparer un match important pour le compte de la compétition africaine. Selon eux, il devait mettre au repos certains éléments et faire un turn-over en alignant quelques remplaçants

pour espérer faire mieux, étant donné que les joueurs ne sont pas des machines et se doivent de se reposer. Les Rouge et Noir doivent maintenant retenir la leçon afin d'aborder le match de Ligue des champions dans les meilleures conditions possibles. L'essentiel est de réussir cette sortie qui reste très importante pour la formation algéroise.

M. M.

Stades de Baraki, Oran et Tizi Ouzou Ould Ali satisfait du taux d'avancement des travaux

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a annoncé, lundi à Alger, son optimisme quant à la réception des stades de Baraki, Oran et Tizi Ouzou dans les délais escomptés, soit début 2018. Le ministre qui s'exprimait à la clôture de la 1^{re} édition de la compétition «Sumer Playoffs 2017» qui s'est déroulée du 7 au 11 septembre à la salle Harcha-Hacène (Alger), a indiqué que les travaux au niveau des stades de Baraki (Alger), d'Oran et de Tizi Ouzou

«connaissent un taux d'avancement appréciable et font l'objet d'un suivi particulier par le secteur». «Nous suivons également de près le taux de réalisation du complexe nautique et du village olympique devant accueillir les Jeux méditerranéens de 2021 d'Oran. Une évaluation régulière se fait au niveau central et local», a ajouté le ministre. Pour ce qui est du stade de Rouiba (Alger), le premier responsable du secteur a indiqué que cette infrastructure sportive «importante» ne relevait

pas de son secteur, précisant que des travaux d'aménagement ont été lancés par l'Assemblée populaire communale de Rouiba et la wilaya d'Alger. Il a souligné, dans ce sens, l'importance de «la reprise des travaux au niveau de ce stade dans les plus brefs délais afin de renforcer les infrastructures footballistiques à Alger, d'autant que les travaux au niveau du stade de Baraki n'ont pas encore été achevés et que le stade du 5-Juillet abrite uniquement les derbys algérois».

Pétanque/Championnat d'Afrique L'EN sort aux premiers tours

LA SÉLECTION algérienne de pétanque, composée de quatre joueurs, a été éliminée dès les premiers tours (triple et tir de précision) comptant pour le 7^e Championnat d'Afrique qui s'est déroulé du 6 au 10 septembre à Tunis, avec la participation de seize pays. Outre l'Algérie, les pays présents à cette compétition sont : Tunisie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tchad, RD Congo, Côte d'Ivoire, Maurice, Djibouti, Niger, Bénin, Mali, Madagascar, Sénégal et la Guinée. Ils ont été répartis en quatre groupes de quatre équipes. Tirée dans le groupe B aux côtés de la Libye, le Mali et la Tunisie, l'Algérie a terminé le tournoi de triple et en

3^e position (place éliminatoire), avec cinq points (+2), après une victoire face aux Libyens (13-1) et deux défaites devant le Mali (4-13) et la Tunisie (12-13). La 1^{re} place du groupe est revenue aux Maliens (9 pts, +16) devant les Tunisiens (7 pts, +8). La Libye a pris la dernière place avec 3 pts (-27). La médaille d'or de la triple est revenue à Madagascar, devant la Tunisie, alors que la Côte d'Ivoire et le Maroc ont obtenu les médailles de bronze. Le titre de la Coupe des nations a été remporté par le Bénin, vainqueur en finale du Congo, alors que l'Algérie (exempte du 1^{er} tour), a été éliminée au tour suivant par Maurice dont le chemin s'est arrêté en

demi-finale, face aux Béninois. Les sélections de Guinée et Maurice, éliminées en demi-finales par le Congo et le Bénin, ont complété le podium. Le rendez-vous de Tunis qualifiait les dix premières nations au Championnat du Monde-2018, prévu en novembre prochain au Canada. Ces dix sélections sont : Madagascar, Tunisie, Côte d'Ivoire, Maroc, Mauritanie, Tchad, Sénégal et Mali, en attendant la confirmation de la qualification du Bénin et du Congo (9^e et 10^e du tournoi) de triple. Dans l'épreuve du tir de précision, le chemin du représentant algérien a commencé en quarts de finale et s'est arrêté face au représentant de Madagascar, Hani

Zaoual, vainqueur de la médaille d'or face au Tunisien Khaled Bougriba. Les médailles de bronze du concours du tir de précision ont été gagnées par le Marocain Ali Makkaoui et le Nigérien Ibrahim Ahouni. La pétanque algérienne a renoué à Tunis avec les compétitions officielles après sept ans d'absence (2010). Au Championnat d'Afrique de pétanque à Tunis, l'Algérie était représentée par quatre joueurs, Farid Hamoudi (CRB Baraki), Sid Ahmed Zeboudj (Vitrol Marseille/France), Miloud Nehar (Hassi Amenar/Oran), et Djawad Bouzbid (SB Souk Ahras), sous la conduite de l'entraîneur Dahmane Kalèche.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mustapha Guitouni en visite à Béjaïa «Toute consommation d'énergie sera désormais payante»

EN VISITE de travail et d'inspection des chantiers de son secteur dans la wilaya de Béjaïa hier, le ministre de l'Énergie Mustapha Guitouni a annoncé qu'une issue a été trouvée au projet de raccordement en gaz de ville des cinq communes de la wilaya de Béjaïa (Souk El-Tennine Melbou, Tamridjt, Taskariout, Bordj Mira... et la municipalité de Ziama Mansouriah, wilaya de Jijel. Autrement dit, un projet qui prévoit le raccordement de 80 000 foyers et plus de 100 000 dans un avenir proche. «Ce grand projet qui sera réalisé sur un linéaire de 1 550m et un coût de 750 millions de dinars et qui est en souffrance depuis 2002 à cause des oppositions de deux propriétaires terriens du village Tidhelsine dans la commune d'Aokas va porter une fois fini, le taux de pénétration en gaz de ville dans la wilaya à 57%», a indiqué le ministre hier. Lequel a regretté le fait que «deux individus aient bloqué sur 400m depuis 15 ans un projet d'envergure et d'utilité publique». Il a indiqué également que le taux actuel de pénétration en gaz de ville à Béjaïa est de 43%. Pour rappel, il y a trois années la population locale, lasse déjà d'avoir attendu sept années, a mis en demeure les élus locaux de réagir pour forcer les autorités à se pencher sérieusement sur la situation. Plusieurs actions de protestation avaient été alors initiées. Au lendemain de la fermeture des RN9 et RN43 par les populations de ces communes pour réclamer leur raccordement au gaz de ville et la saisine, pour les mêmes motifs, de l'ex-Premier ministre Abdelmalek

Sellal par les édiles de ces localités, le wali de l'époque s'était réuni avec les responsables du secteur et les élus concernés pour leur promettre, à l'issue des débats, que le gaz passera «coûte que coûte quitte à recourir à la force publique. Cela date de janvier 2014. Mais, à ce jour rien n'a été fait. La visite de Mustapha Guitouni a enfin permis une issue heureuse à ce projet très attendu qui a fait des heureux dans la région. Le ministre de l'Énergie s'est rendu par la suite à Tichy où il a assisté à la mise en service de l'alimentation en gaz de 126 foyers d'un lotissement de la commune. Sur place il réitérera son souhait de voir toutes les oppositions au passage des réseaux levées notamment, celui qui devrait relier Béjaïa à Darguina. Il a rappelé que «désormais toute consommation d'énergie sera payée» afin de mettre fin au phénomène du gaspillage. À Oued Ghir, le premier responsable du département de l'énergie du pays a assisté à l'ouverture du chantier de réhabilitation de l'oléoduc Béni Mansour-Béjaïa. Sur place il a eu droit à un exposé sur l'état d'avancement du projet de réhabilitation du lot du gazoduc reliant Oued Ghir, Tala Hamza et Amizour. M. Guitouni a procédé aussi à l'inauguration du siège de Naftal à Bir Slam et il a inspecté le chantier de rénovation et de modernisation du dépôt de carburant 067 au port, celui de la réhabilitation des infrastructures de base du port pétrolier ainsi que la mise en service de deux bacs de stockage de carburant de 5 000 m³ chacun.

Hocine Cherfa

Espagne/Catalogne

Le parquet ordonne à la police d'empêcher le référendum

LE PARQUET de Catalogne a ordonné mardi à tous les corps de police de cette région espagnole d'empêcher le référendum d'autodétermination convoqué par le gouvernement régional indépendantiste et interdit par la justice. Dans un document diffusé dans la matinée, le parquet s'adresse à «toutes les unités de police», la Garde civile, la police nationale et les Mossos d'Esquadra, dépendant du gouvernement catalan, et leur ordonne d'agir contre les autorités, fonctionnaires ou particuliers «afin d'éviter la commission de délits». «Les fonctionnaires de police (...) adopteront directement les mesures nécessaires pour saisir les moyens ou instruments destinés à préparer ou organiser le référendum illégal»,

selon le document à propos du scrutin prévu le 1^{er} octobre. Parmi ces mesures, le parquet évoque la saisie des «urnes, enveloppes électorales, manuels d'instructions pour les assesseurs des bureaux de vote, formulaires électoraux, propagande électorale, éléments informatiques, ainsi que tout autre matériel de diffusion, promotion ou exécution du référendum illégal». Le gouvernement régional présidé par le séparatiste Carles Puigdemont a convoqué le 6 septembre un référendum d'autodétermination et se montre déterminé à l'organiser en dépit de son interdiction par la Cour constitutionnelle et l'opposition du gouvernement central de Mariano Rajoy.

R. I.

Commémoration du 11-Septembre



Djalou@hotmail.com

Sud Tindouf

Saisie de dix quintaux de kif traité

■ Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi au niveau du secteur opérationnel Sud Tindouf, une grande quantité de kif traité s'élevant à dix quintaux.

Par Slim O.

Par ailleurs, trois abris pour terroristes ont été détruits lundi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de ratissage et de fouille à Bouira (1^{er} RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 11 septembre 2017, trois abris pour terroristes», précise la même source. En outre, «à Tamanrasset et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont intercepté un contrebandier et saisi un véhicule tout-terrain, 1,6 tonne de denrées alimentaires et des outils d'orpillage, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à El Bayadh, Tlemcen et Mascara, deux narcotrafiquants, quatre contrebandiers et saisi 51,5 kilogrammes



de kif traité et 2 690 paquets de tabac», est-il ajouté. «D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des gardes-frontières ont arrêté, à Béni Saf, 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que 18

immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Adrar et Naâma», conclut le MDN.

S. O./APS

Ils dénoncent «le manque d'encadrement administratif et les pressions»

Les proviseurs protestent devant la direction de l'éducation à Béjaïa

Les proviseurs de la wilaya de Béjaïa se sont rassemblés hier devant le siège de la direction de l'éducation pour «dénoncer les pressions exercées sur eux de toutes parts, notamment par leur tutelle et par les enseignants» comme ils l'ont laissé entendre sur radio Soummam. Pour eux, il est impossible de travailler dans de telles conditions. Ils ont évoqué «le manque de moyens matériels et le manque d'encadrement administratif et l'encadrement en général». «Parfois, les proviseurs font face à des situations très difficiles: ils doivent gérer seuls plu-

sieurs choses à la fois», dira un proviseur qui dénonce «l'arbitraire» et le mépris auquel font face les chefs d'établissement. Selon leur représentant, «il y a des proviseurs qui ont été arbitrairement sanctionnés et qui font face à des pressions terribles». Pour lui, «il y a la réglementation pour nous sanctionner en cas de faute et aussi pour nous protéger contre la hogra et les pressions dans le cas contraire», ajoute-t-il. Il a évoqué le cas de «certains proviseurs qui subissent des pressions et qui sont contraints au silence». Le directeur de l'éducation a recon-

nu qu'il y a un manque d'encadrement administratif et aussi en ouvriers professionnels. Un manque qu'il compte compenser, partiellement, après le concours pour les 137 postes adjoints d'éducation pourvus et les 309 postes d'ouvriers professionnels d'ici la fin du mois en cours. Cependant, il s'est étonné que les proviseurs aient dénoncé «les pressions de la tutelle». Il s'est interrogé sur la nature des pressions subies par ces derniers; «sont-elles des pressions morales ou matérielles?»

H.C.